

CONTEXTE PROBLEMATIQUE

Le secteur de Caramède, situé sur la commune de Robion, est alimenté par une prise directe sur le canal de l'Union. Ce secteur a été modernisé à l'origine (1974) pour desservir les propriétés en « basse pression », c'est-à-dire pour de l'arrosage gravitaire à l'aide de robinets vannes de gros diamètre (100 ou 150) avec une pression allant de 0.4 à 1.5 Bars. Aujourd'hui, ce mode de desserte ne satisfait pas les agriculteurs en place, essentiellement en arboriculture ou maraîchage, qui souhaitent pouvoir arroser par aspersion, micro aspersion et goutte à goutte.

Le premier Contrat de Canal a permis de moderniser 3 secteurs, en créant 3 stations de pompage, en réutilisant le réseau existant et en remplaçant les robinets vannes par des bornes d'irrigation adaptées. Aujourd'hui, il reste environ 180 ha à mettre sous pression, pour lesquels les exploitants agricoles du secteur attendent une desserte adaptée à leurs besoins.

La première phase du Contrat de Canal n°2 a permis de déposer l'action de Caramède tranche 4, couvrant environ 50 ha lors de l'AAP FEADER de juin 2024. Si celle-ci devait être financée, il ne resterait plus que deux tranches pour lesquelles les spécifications techniques ont évolué.

DESCRIPTION DES ACTIONS

Le projet de mise sous pression des secteurs Caramède 5 et 6 a été modifié par rapport à la première version du Contrat de Canal. En lieu et place du découpage des secteurs initialement prévus et de leur chiffrage subséquent (sur la base des prix à établissement du contrat), les secteurs et les coûts liés ont été révisés :

- *Pour Caramède tranche 5 : La création d'une station de pompage, y compris un bâtiment, le raccordement électrique, et l'achat des pompes permettant une desserte d'un débit nominal de 130 l/s sur un départ d'antenne pour desservir un secteur d'environ 80ha, établi sur la base d'une étude plus précise et sur la base de devis conduit à fortement augmenter l'estimation précédente établie sur un coût d'équipement / ha.*
- *Pour Caramède tranche 6 : Réutilisation d'une des stations existantes (Caramède 1), changement d'une pompe, reprise de la conduite de desserte sortie station afin de limiter les pertes de charge, le tout afin d'augmenter le débit nominal des stations, maillage des réseaux pour desservir environ 45ha.*

Afin de s'assurer de la bonne desserte de l'ensemble des propriétés déjà desservies, le réseau existant sera densifié avec de la pose de canalisations en petit diamètre (Ø 200 et inférieur). Les robinets vannes existants seront remplacés par des bornes pression équipées de manchettes compteurs.

Sont prévus :

- Environ 1 km de canalisations allant de Ø 250 PVC à Ø 40 PEHD
- Environ 120 branchements, de diamètre allant de 100 à 40 mm.

La réalisation de ces deux dernières tranches permettra de terminer entièrement la mise sous pression de ce secteur, conduisant ainsi à une baisse importante des prélèvements en tête de réseau. La forte évolution du coût prévu pour la tranche 5 s'explique par la taille du secteur à desservir, les coûts d'équipement et de création de la station de pompage, ainsi que les coûts de raccordement électrique, au regard de la méthode appliquée lors de l'élaboration du Contrat (coût / ha), des chiffres disponibles (antérieurs à l'inflation constatée de 2022 à 2025)

PROGRAMMATION – COUT PREVISIONNEL

phase 1 (2022-2024)	Date du dépôt du dossier	Réalisation
1.1.3.a) Tranche 4	2024	Chômage 2026-2027
phase 2 révisée (2025-2027)	Date du dépôt du dossier	Réalisation
1.1.3.b) Tranche 5	2026	Chômage 2027-2028
1.1.3.c) Tranche 6	2027	Chômage 2028-2029
Coût prévisionnel	Tranche 4 (1.1.3.a) : - Prévu Contrat de Canal phase 1 : 340 000 € HT - Déposé : 267 939 € Tranche 5 (1.1.3.b) : - Prévu Contrat de Canal phase 1 : 330 000 € HT - Révisé pour la phase 2 : 600 000 € HT Tranche 6 (1.1.3.c) : - Prévu Contrat de Canal phase 1 : 330 000 € HT - Révisé pour la phase 2 : 380 000 € HT	

FINANCEMENT DU PROJET

Taux de subvention publique attendue	80%
Partenaires financiers possibles	Financement dans le cadre du PDRR / Programme de déclinaison de la PAC 2023-2027

<i>Economies d'eau (m3)</i>	<p><i>Tranche 4 (1.1.3.a) :</i></p> <ul style="list-style-type: none">- <i>Prévu Contrat de Canal phase 1 : 200 000 m3</i>- <i>Estimé AAP 2024 : 138 200 m3</i> <p><i>Tranche 5 (1.1.3.b) :</i></p> <ul style="list-style-type: none">- <i>Prévu Contrat de Canal phase 1 : 200 000 m3</i>- <i>Révisé pour la phase 2 : 250 000 m3</i> <p><i>Tranche 6 (1.1.3.c) :</i></p> <ul style="list-style-type: none">- <i>Prévu Contrat de Canal phase 1 : 200 000 m3</i>- <i>Révisé pour la phase 2 : 150 000 m3</i>
-----------------------------	--

CONTEXTE PROBLEMATIQUE

Le réseau basse pression du secteur de Caramède a été créé en 1974 et a fait l'objet de plusieurs tranches de travaux jusqu'en 1979. Ce réseau a permis de remplacer les filioles à ciel ouvert par des canalisations enterrées, l'arrosage restant gravitaire et la desserte des parcelles irriguées se faisant par des robinets vanne. Cependant le réseau initial a été dimensionné pour l'arrosage gravitaire (desserte principale en Ø 1000) de cultures en place à l'époque et selon des critères et des estimations en vigueur il y a 50 ans.

Par ailleurs, les matériaux utilisés à l'époque (fibrociment et PVC) sur certains secteurs arrivent en fin de durée de vie et le canal constate régulièrement des casses et fuites sur le réseau existant, qui remettent en cause les économies d'eau acquises par la modernisation.

Entamée en 2012, la mise sous pression effective de ce secteur au travers la création de stations de pompage permet de s'assurer que les arrosants bénéficient d'une desserte adaptée à leurs besoins. Celle-ci se poursuit, également dans le cadre de ce Contrat de Canal, avec la programmation des tranches 4, 5 et 6. Cependant, la modernisation complète de ce secteur permettra de réduire drastiquement les débits de pointe prélevés sur ce secteur et conduira à se trouver avec des réseaux surdimensionnés d'une part et vétustes et peu adaptés à la desserte pression d'autre part (pression de service, coups de bélier...).

Le canal de l'Isle souhaite donc d'étudier les modalités de réhabilitation de ces réseaux vieux de 50 ans, tout en s'assurant de pouvoir maintenir la qualité de desserte sous pression sur ce secteur.

DESCRIPTION DES ACTIONS

Il s'agira de réaliser une étude de faisabilité technique et financière du renouvellement du réseau de Caramède. Cette étude se basera sur un état des lieux exhaustif du réseau existant, y compris un recensement précis et géoréférencé du réseau, des robinets vannes, bornes et purges, comprenant si nécessaire la réalisation de sondages de contrôle pour s'assurer de la localisation et de l'état des canalisations. Cela permettra de produire :

- Un diagnostic du fonctionnement actuel du réseau qui permettra de déterminer le besoin effectif de renouvellement des réseaux, son linéaire, les matériaux et diamètres de canalisations concernées et les besoins actuels du réseau

- Une étude technique des modalités de renouvellement des réseaux : Quelle technique adopter pour renouveler les réseaux sur le secteur : tubage, suppression de l'existant et pose d'un nouveau réseau, pose en parallèle, un recensement des techniques disponibles devra être réalisé et leur faisabilité étudiée...
- Un chiffrage clair niveau AVP du coût de renouvellement des canalisations sur le secteur de Caramède en fonction du choix technique le plus adapté ainsi qu'un phasage par tranches de la réalisation de ces opérations.

Cette action constituera un outil d'aide à la décision ainsi qu'une feuille de route technique et financière pour les gestionnaires du canal afin de préparer l'inévitable chantier du renouvellement des réseaux les plus anciens du canal.

PROGRAMMATION – COUT PREVISIONNEL

phase 2 (2025-2027)	Date du dépôt du dossier	Réalisation
Etude	<i>Prévu phase 1 : 2026 Révisé phase 2 : 2027</i>	2028-2029
Coût prévisionnel	<i>Prévu Contrat de Canal phase 1 : 70 000 € HT Révisé pour la phase 2 : 80 000 € HT</i>	

FINANCEMENT DU PROJET

Taux de subvention publique attendue	80%			
Partenaires financiers possibles	AERMC	CR PACA	CD84	Autof.
	24 000 €	20 000 €	20 000 €	16 000 €

CONTEXTE PROBLEMATIQUE

Les travaux de modernisation de la desserte démarrés depuis 1974 ont conduit à la disparition progressive des ouvrages de desserte gravitaire que sont les filioles. D'un linéaire estimé alors à plus de 160 km, il ne reste aujourd'hui que moins de 30 km de filioles, qui requièrent un entretien annuel important (débroussaillage, curage) réalisé le plus souvent à la main.

Ce sont aujourd'hui des ouvrages anciens, le plus souvent en terre, ou parfois sous forme de conques (caniveaux en U) disloqués situés pour la plupart de leur linéaire au dessus du terrain naturel présentent de nombreuses fuites et un faciès dégradé. Leur présence dans les secteurs périurbains et urbains, souvent difficilement accessibles pour l'entretien, sont la source de nuisances vis à vis des tiers et les rendent également objet de dégradation.

La solution technique retenue jusqu'alors pour pallier ces problèmes a été le busage ponctuel des secteurs les plus dégradés, soit à l'aide de PVC de mauvaise qualité, aujourd'hui ovalisés ou écrasés, soit à l'aide de buses béton qui sont pour la plupart cassées ou disloquées.

Il convient aujourd'hui sur certains secteurs qui ne bénéficieront pas à moyen terme d'eau sous pression de procéder au busage des filioles en PVC CR8, avec un apport de remblai conséquent.

Suite au bilan du Contrat de Canal, il apparaît que Les travaux et l'engagement financier conséquents du canal de l'Isle pour la réalisation de l'Arrousaire tranche 9 et Velorgues tranche 10 ont été priorisés sur la réalisation de travaux de busage sur le secteur gravitaire.

S'ils restent nécessaires, ces travaux doivent être mis en perspective avec la possible mise sous pression des secteurs urbains qu'ils desservent en eau, envisagée dans le cadre de nouvelles actions d'une 2ème phase de contrat et qui rendrait leur sécurisation inutile à court terme. Leur programmation est donc maintenue sous réserve de réalisation de travaux de modernisation complète des secteurs concernés.

DESCRIPTION DES ACTIONS

Il s'agit de la mise en œuvre d'un programme d'actions pluri annuel qui vise à buser progressivement les filioles les plus dégradé de l'ASCO du canal de l'Isle, présentant des fuites ou un risque de rupture important.

Les travaux à réaliser consistent essentiellement en :

- La préparation du terrain : déboisement / débroussaillage, démolition d'anciennes maçonneries
- Le reprofilage de la filiole depuis le point de départ des travaux avant pose d'un tuyau (le CR8 sera préféré à l'annelé du fait de la plus grande facilité de pose)
- Le remblai en terre afin de reboucher la filiole et d'en reconstituer l'emprise

A ce jour, 3 secteurs ont été identifiés comme requérant un busage et qui feront l'objet d'une tranche annuelle :

- Tranche 1 : Filiole 34, lotissement Saint Pierre, commune du Thor : 600 ml
- Tranche 2 : Filiole 35, lotissement Saint Pierre, commune du Thor : 300 ml
- Tranche 3 : Filiole 36-2, Gramenets – Pouvarel, commune du Thor : 700 ml

PROGRAMMATION – COUT PREVISIONNEL

phase 1 (2022-2024)	Date du dépôt du dossier	Réalisation
Tranche 1	2023 reporté phase 2	2024
Tranche 2	2024 reporté phase 2	2025
phase 2 (2025-2027)	Date du dépôt du dossier	Réalisation
1.4.1 - Tranche 1	2025	2025-2026
1.4.2 - Tranche 2	2026	2026-2027
1.4.3 - Tranche 3	2027	2027
Coût prévisionnel	1.4.1 - Tranche 1 : - Prévu phase 1: 54 000 € HT - Révisé phase 2: 60 000 € HT 1.4.2 - Tranche 2 : - Prévu phase 1: 27 000 € HT - Révisé phase 2: 30 000 € HT 1.4.3 - Tranche 3 : - Prévu phase 1: 63 000 € HT - Révisé phase 2: 65 000 € HT	

FINANCEMENT DU PROJET

Taux de subvention publique attendue	50%			
Partenaires financiers possibles	CD84	Communes	autres	Autof.
1.4.1 - Tranche 1	50%	10%		40%
1.4.2 - Tranche 2	40%	10%		50%
1.4.3 - Tranche 3	40%	10%		50%

CONTEXTE PROBLEMATIQUE

L'ASCO du canal de l'Isle procède depuis maintenant près de 50 ans à la mise sous pression progressive de ses réseaux. Mise en place pour limiter les périodes de pénuries d'eau pour les arrosants de l'aval du canal en 1974, cette politique se poursuit aujourd'hui car elle est la seule à même de donner satisfaction aux exploitants agricoles arrosants du canal tout en permettant de réaliser des économies d'eau suffisantes pour distribuer de l'eau à tous les membres du périmètre.

Le secteur Sud du Thor est alimenté via une conduite en 500 enterrée, qui dessert entre autres les filioles 34,35 et 36-2, objet de l'étude. Secteur initialement agricole, celui-ci s'est vu progressivement depuis les années 1980 grignoté par l'urbanisation croissante de la commune et l'émergence de lotissements. A ce jour, la desserte gravitaire permise par les filioles n'est pas adaptée à l'arrosage des jardins. A cela s'ajoute les difficultés d'accès pour l'entretien et les interventions en cas de débordement qui font qu'aujourd'hui le système n'est que peu utilisé mais oblige à entretenir et maintenir en fonctionnement le réseau gravitaire, avec des prélèvements importants à la clé.

Le canal souhaite donc procéder à la mise sous pression du réseau sur ce secteur exclusivement urbain. Cette solution apparaît la plus à même de résoudre les problématiques de desserte sur ces 3 ouvrages.

Du fait du caractère urbain du secteur, de la spécificité de sa desserte (tuyau en 500 alimentant plusieurs filioles) et de l'absence de réseau sous pression à proximité immédiate sur lequel se brancher pour poursuivre la modernisation, il apparaît nécessaire d'étudier les différentes possibilités techniques de modernisation de ce secteur.

DESCRIPTION DES ACTIONS

Il s'agira de réaliser une étude afin de définir la solution technique la plus appropriée pour desservir sous pression ce secteur.

Est prévu dans un premier temps un état des lieux détaillé du réseau gravitaire existant, des modalités de desserte, des parcelles du périmètre irrigable est à irriguer, des besoins en eau et de l'utilisation de l'eau actuellement réalisée sur le secteur.

Cet état des lieux permettra de diagnostiquer les besoins effectifs du périmètre à desservir et d'évaluer les besoins de pointe, ainsi que les éventuels effets d'aubaine

généérés par l'arrivée de l'eau sous pression dans le secteur. Sur cette base seront étudiées et dimensionnées les caractéristiques de la station de pompage et du réseau de desserte.

Une fois choisie la solution, les caractéristiques techniques précises du projet seront définies et le projet chiffré, niveau AVP définitif ainsi que si cela s'avère nécessaire, phasage par tranches cohérentes avec les capacités de financement du canal. Cette étude servira de base pour la programmation des travaux de modernisation à suivre sur ce secteur.

PROGRAMMATION – COUT PREVISIONNEL

<i>phase 2 (2025-2027)</i>	<i>Date du dépôt du dossier</i>	<i>Réalisation</i>
<i>Etude</i>	<i>2025</i>	<i>2026</i>
<i>Coût prévisionnel</i>	<i>30 000 € HT</i>	

FINANCEMENT DU PROJET

<i>Taux de subvention publique attendue</i>	<i>70%</i>			
<i>Partenaires financiers possibles</i>	<i>AERMC</i>	<i>Communes</i>	<i>CD84</i>	<i>Autof.</i>
	<i>21 000 €</i>	<i>A définir</i>	<i>A définir</i>	<i>9 000 €</i>

CONTEXTE PROBLEMATIQUE

L'ASCO du canal de l'Isle dispose à ce jour sur son périmètre de 8 stations de pompage pour desservir son périmètre sous pression, dont la plus ancienne date de 1985. 3 stations supplémentaires devraient être créées à l'issue de la modernisation du secteur de Caramède portant ce nombre à 11.

En conséquence le poste de dépense lié à la consommation électrique représente près de 15% des dépenses annuelles du canal et la consommation énergétique des stations et a un impact fort sur le prix de l'eau. L'ASCO du canal de l'Isle souhaite donc étudier les possibilités d'améliorer l'efficacité énergétique de ses stations de pompage, d'étudier les possibilités de mutualisation du fonctionnement des stations afin de contrôler au mieux le prix de son eau et s'assurer de l'efficience et de la sobriété énergétique de ses stations.

DESCRIPTION DES ACTIONS

L'étude prévoira un état des lieux / diagnostic complet du fonctionnement des stations de pompage. Elle pourra pour se faire, outre l'inventaire matériel existant et de son fonctionnement, s'appuyer sur le suivi détaillé de la consommation électrique mensuel, mais également pour les stations pour lesquelles l'information est disponible, sur les courbes de charge.

Sur cette base, l'étude devra préconiser des pistes d'amélioration pour chacune des stations. Ces améliorations pourront être de différente nature :

- Matériel
- Automates / algorithmes
- Optimisation de puissance électrique
- Autres solutions innovantes

Pour chacune des solutions proposées, une évaluation coût bénéfice sera réalisée afin d'évaluer l'opportunité de sa mise en œuvre.

PROGRAMMATION – COUT PREVISIONNEL

phase 2 (2025-2027)	Date du dépôt du dossier	Réalisation
Etude	Avant révision de la phase 2 : 2026 Après révision : 2027	2028

Coût prévisionnel	Avant révision de la phase 2 : 30 000 € HT Après révision : 40 000 €
-------------------	---

FINANCEMENT DU PROJET

Taux de subvention publique attendue	30%			
Partenaires financiers possibles	CR PACA		-	Autof.
	12 000 €		-	28 000 €

CONTEXTE PROBLEMATIQUE

Le périmètre du canal de l'Isle est aujourd'hui à près de 80% sous pression. Les premières tranches de modernisation ont été réalisées il y a plus de 50 ans. Un suivi du rendement brut des réseaux mis en place depuis plusieurs années sur le canal a permis de mettre en évidence des rendements jugés comme faibles sur différents secteurs. Cette situation est considérée comme problématique car elle nuit à l'équité de traitement entre les différents propriétaires membres de la structure.

Ce constat a conduit les gestionnaires du canal à envisager différentes explications :

- Fuites de canalisations non découvertes
- Problème de comptage des prélèvements au niveau des stations
- Pertes sur les vidanges et remises en eau lors des interventions sur le réseau
- Fraudes
- Erreurs de comptage

Après plusieurs essais et suivis entre 2016 et 2018, les gestionnaires du canal ont considéré que la piste des erreurs de comptage était à privilégier et souhaite mettre en place des actions permettant d'y remédier.

DESCRIPTION DES ACTIONS

Une première action à mettre en œuvre consiste à pérenniser et affiner le suivi existant des différents indicateurs de rendement du réseau afin d'être en mesure de mesurer l'éventuel impact des actions correctives mises en place.

En parallèle, il pourra être réalisé une recherche bibliographique afin de savoir si d'autres structures d'irrigation ont été confrontées au même problème et voir quelles solutions techniques elles ont pu mettre en place, que ce soit en termes de matériel ou de suivi. Il sera également possible de mutualiser ces informations avec d'autres ASA confrontées aux mêmes problèmes afin de voir les solutions qu'elles ont mises en œuvre.

La solution retenue par le canal afin de permettre un meilleur comptage repose sur deux axes :

- *Le remplacement progressif du parc de compteurs existant par des compteurs à meilleure sensibilité de démarrage bas débit et à meilleure capacité de comptage à haut débit*

- Un suivi plus fin et plus régulier des index de compteurs au cours de la saison, ainsi que de l'adéquation entre la borne, la culture et le type de terrain

L'acquisition de compteurs connectés relevables à distance permet de répondre à des enjeux multiples. Si cette technologie est déployée depuis quelques années, notamment dans le cadre de la gestion des réseaux d'eau potable. Son déploiement à l'échelle d'une structure d'irrigation essentiellement agricole et de ce projet reste novatrice et pilote.

La mise en place de compteurs connectés permet donc de répondre à de nombreux enjeux en permettant :

- d'affiner le suivi et la connaissance de la consommation d'eau sur le périmètre pression du canal. La pose de tels équipements permettra entre autres :
 - o la mise en place d'indicateurs de suivi de fonctionnement de nos réseaux pression, un suivi de l'impact du déploiement de tels compteurs par station de pompage pourra être réalisé.
 - o d'améliorer la connaissance des consommations d'eau à la parcelle, par secteur et par type de culture
- détecter en cours de saison les éventuelles défaillances de compteurs, fuites ou fraudes, problèmes de comptage et d'y remédier,
- de libérer également du temps pour le personnel de terrain, plus à même d'assurer une surveillance fine du fonctionnement du réseau et son entretien,
- de conduire à terme à des économies d'eau au travers d'une consommation plus raisonnée de l'eau puisque chaque m³ consommé est effectivement facturé
- de contribuer à une meilleure équité entre arrosants

Le déploiement de ces compteurs démarrera pour la saison 2025 avec une première tranche sur les secteurs de Caramède 1,2 et 3. Elle sera suivie par d'autres tranches :

- en 2025 : Tranche 2 : Secteur Moutillon et Pomone
- en 2026 : Tranche 3 : Secteur Reydet
- en 2027 : Tranche 4 : Secteur Peyreras et Arrousaire - Loubières

Le secteur de l'arrousaire, plus grand secteur sous pression du canal sera terminé les années suivantes.

PROGRAMMATION – COUT PREVISIONNEL

phase 2 (2025-2027)	Date du dépôt du dossier	Réalisation
2.2.2 - Tranche 2	2025	2025-2026
2.2.3 - Tranche 3	2026	2026-2027
2.2.4 - Tranche 4	2027	2027-2028

Coût prévisionnel	2.2.2 - Tranche 2 : 67 000 € HT 2.2.3 - Tranche 3 : 67 000 € HT 2.2.4 - Tranche 4 : 60 000 € HT
-------------------	---

FINANCEMENT DU PROJET

Taux de subvention publique attendue	20 000 €/an par le Département			
Partenaires financiers possibles	CD 84			Autof.
2.2.2 - Tranche 2	20 000 €			47 000 €
2.2.3 - Tranche 3	20 000 €			47 000 €
2.2.4 - Tranche 4	20 000 €			40 000 €

FICHE CADRE 3.1	DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT ET DE SENSIBILISATION A LA CONNAISSANCE DES CANAUX VAUCLUSIENS
----------------------------	---

Maître d'ouvrage :	Union APARE-CME labélisée CPIE Pays de Vaucluse
--------------------	---

CONTEXTE - PROBLEMATIQUE

Les canaux de Vaucluse : le canal de Carpentras, le canal de l'Isle, le canal du Cabedan-neuf, le canal Saint Julien et de l'Union du canal Luberon Sorgue Ventoux sont des exemples remarquables de réponse aux besoins en eau de l'agriculture en Vaucluse. Dans un contexte de changements climatiques, le contrat de canal est un outil opérationnel pour répondre à une meilleure gestion de la ressource en eau. Au fil des années, les évolutions des modes de desserte en eau ont modifié les techniques agricoles et les types de cultures, le paysage, la biodiversité et les relations des hommes autour des enjeux, des usages et de la modernité.

Le « contrat de canal n°2 » doit permettre de poursuivre la sensibilisation de la population locale, des scolaires et des visiteurs du territoire à travers un programme d'actions décliné sur la durée du contrat de canal (6 ans) répondant à la problématique : Quels sont les enjeux de la gestion concertée de la ressource en eau par les canaux sur le territoire vauclusien ?

Pour répondre à cette problématique, le dispositif pédagogique proposé traitera des thématiques des associations syndicales (gestion de la ressource en eau, rôle...), de l'agriculture, du paysage, de l'histoire et du patrimoine, de la biodiversité et des usages, et montrera que l'eau est un milieu vivant, une ressource naturelle limitée (quantité) et fragile (qualité) et le rôle de chacun pour sa préservation et l'adaptation face aux changements climatiques identifiés.

DESCRIPTION DE L'ACTION

Il s'agira de mettre en œuvre un dispositif de sensibilisation et d'accompagnement à une meilleure connaissance des canaux de Vaucluse comprenant 4 actions :

1- Un programme pédagogique « A l'école des canaux » destiné aux élèves de l'école primaire au lycée sur 4 demi-journées par classe. Ce programme est proposé sur la durée du contrat de canal.

2- La réalisation d'une malle pédagogique comprenant une maquette 3D en résine pour représenter l'irrigation gravitaire et les ouvrages du canal, une maquette 3D en résine pour représenter l'irrigation sous-pression et les ouvrages du canal, un livret

pédagogique, des outils de mesure, de découverte de la biodiversité inféodée aux canaux, jeu de piste.

3- Un programme de sensibilisation « A la découverte du territoire 2.0 » destiné au grand public. Il s'agit de créer plusieurs parcours numériques pour découvrir les canaux via le support communautaire de géocaching.

INDICATEURS DE SUIVI

s.o

FICHES ACTION PREVUES ET COÛT

Fiche action 3.1.1 :	Programme pédagogique à l'attention des scolaires dans le cadre des Contrats de Canaux vauclusiens	50 000 € TTC
Fiche action 3.1.3 :	Création d'une malle pédagogique à l'attention des scolaires et du grand public dans le cadre des Contrats de canaux vauclusiens	55 000 € TTC
Fiche action 3.1.4	Programme de sensibilisation à la découverte du territoire 2.0 dans le cadre des Contrats de canaux vauclusiens	40 000 € TTC

PLANNING DE REALISATION

	dépôt du dossier de demande de financement	Réalisation
Fiche action 3.1.1 :	2025	2025-2027
Fiche action 3.1.3 :	2025	2025-2026
Fiche action 3.1.4	2026	2026-2027

DESCRIPTION DES ACTIONS

Le canal de Carpentras, le canal de l'Isle, le canal du Cabedan neuf et le canal de l'Union sont des exemples remarquables de réponse aux besoins en eau de l'agriculture en Vaucluse. Au fil des années, les évolutions des modes de desserte en eau ont modifié les techniques agricoles et les types de cultures, le paysage, la biodiversité et les relations des hommes autour des enjeux des usages, de la modernité. Les problématiques des canaux s'inscrivent au cœur du développement durable dans les trois dimensions écologiques, économiques et sociales.

Le contrat de canal doit permettre de sensibiliser la population locale et en particulier les scolaires du territoire à travers un programme pédagogique qui traitera des thématiques de l'association syndicale (gestion, rôle...), de l'agriculture, du paysage, du risque inondation, de l'histoire et du patrimoine, de la biodiversité et des usages, de la gestion de la ressource en eau et qui montrera que l'eau est un milieu vivant, une ressource naturelle limitée (quantité) et fragile (qualité) et le rôle de chacun pour sa préservation.

Le programme pédagogique « A l'école des canaux » est proposé sur la durée du contrat. Destiné au milieu scolaire, il sera organisé en conformité avec les programmes scolaires et les instructions relatives à l'éducation à l'environnement et au développement durable, et en relation avec les objectifs et les travaux du contrat de canal.

Calendrier :

Pour les années scolaires (2025-2026, 2026-2027), nous prévoyons un programme d'animation comprenant 4 demi-journées par classe et par année scolaire. Nous alternerons les séances en classe et les sorties de terrain en favorisant un travail de manipulation. Le programme proposera des rencontres avec les agriculteurs, des techniciens des canaux et/ou divers acteurs (in situ et/ou en classe). Le choix de 4 demi-journées favorise la progression pédagogique des élèves ainsi que les sorties sur le terrain.

Niveaux :

- ces programmes s'adresseront aux élèves des écoles élémentaires, collèges et lycées des communes concernées.

Volume :

- 15 classes la 1ère année puis 20 classes par an pourront participer au programme, à partir d'un appel à manifestation d'intérêt organisé en début d'année scolaire ou avant fin juin de chaque année précédente. Sur les 6 années du programme, le maître d'ouvrage veillera à une répartition géographique harmonieuse des classes sur le périmètre d'irrigation des canaux concernés. Dès la rentrée, le programme spécifique sera construit avec chaque enseignant.

Supports pédagogiques :

Les animateurs s'appuieront sur des supports créés lors du premier contrat de canal et créeront d'autres outils pédagogiques en fonction des aménagements réalisés par les canaux. *Les intervenants pourront utiliser les outils* créés dans la malle pédagogique.

Un gros travail de préparation sera également mené pour actualiser et créer des fiches pédagogiques spécifiques à la problématique « canal », en particulier sur le thème de la biodiversité, la notion de « trame bleue », changements climatiques.

Communication du programme :

- diffusion dans la presse locale mais également une fois par an dans les revues municipales et communautaires, des actions dans les classes.
- Restitution sous forme d'exposition par classe mis en avant au moment des fêtes locales
- A la fin du cycle des 6 ans, le CPIE s'engage à produire un rapport/bilan de l'action car l'enjeu est de mutualiser et capitaliser le travail réalisé au cours des six années.

PROGRAMMATION – COUT PREVISIONNEL

phase 1 et 2 (2022-2027)	Date du dépôt du dossier	Réalisation
Programmation	2025, 2027	2025-2027
Coût prévisionnel	50 000 € TTC	

FINANCEMENT DU PROJET

Taux de subvention publique attendue	80%-			
Partenaires financiers possibles	AERMC	CR PACA	-	Autof.
	35 000 €	5 000 €	-	10 000 €

DESCRIPTION DES ACTIONS

Le CPIE des Pays de Vaucluse a réalisé lors du 1er contrat de canal une campagne d'éducation à l'environnement et au développement durable auprès des scolaires « A l'école des Canaux ».

Le canal est un support pédagogique à part entière car il permet d'aborder l'éco-citoyenneté des jeunes en les sensibilisant aux notions de gestion de l'eau dans la zone méditerranéenne, à l'évolution du climat et du paysage agricole, et aux conflits liés à l'usage de l'eau... néanmoins, lors de ce 1er contrat de canal, l'équipe pédagogique a créé de nombreux outils pédagogiques à destination des scolaires sur les canaux d'irrigation : maquettes, supports visuels, jeu de plateau, jeu de piste...

Au terme de 6 années de collaboration et de partenariat pédagogique avec les enseignants et les gestionnaires des canaux, il est ressorti qu'il est judicieux aujourd'hui de capitaliser l'expérience acquise en mettant en cohérence les supports pédagogiques souvent conçus isolément les uns des autres, en créant des outils avec un graphisme plus soigné, plus maniables et plus durables par leur qualité de fabrication.

Le premier objectif final est la connaissance des interactions entre les milieux liés au fonctionnement du canal ainsi que les actions volontaires des ASA pour préserver l'environnement et la ressource en eau.

Le second objectif final est la prise en considération des aspects économiques des canaux tels que le coût de modernisation des systèmes d'arrosage, la plus-value de l'agriculture irriguée sur le territoire ou encore la comparaison entre l'utilisation de l'eau potable et l'eau du canal.

Le troisième objectif final est de présenter des outils communicants, affichant le partenariat entre le CPIE des Pays de Vaucluse et les ASA.

Le CPIE propose de créer une malle pédagogique qui contiendrait :

1- une maquette didactique 3D en résine pour représenter les canaux et l'irrigation gravitaire et les ouvrages du canal en 4 exemplaires dont un exemplaire pour le canal de l'Union et les 3 autres pour la sensibilisation des scolaires et du grand public. L'objectif est une vision de la prise d'eau aux champs.

2- une maquette didactique 3D en résine pour représenter les canaux et l'irrigation sous pression et les ouvrages du canal en 4 exemplaires dont un exemplaire pour le

canal de l'Union et les 3 autres pour sensibiliser les scolaires et le grand public. L'objectif est une vision de la prise d'eau aux champs.

3- un livret pédagogique avec une partie apport de connaissance sur le fonctionnement des canaux et une partie activités reprenant les interventions en sortie des animateurs.rices du CPIE.

4- des outils de mesure du débit du canal secondaire ou des filioles, de la largeur du canal et d'autres outils de manipulation nécessaires aux sorties.

5- des supports de découverte de la biodiversité inféodée aux canaux en 3D en résine qui viendraient en appui des observations de terrain sur la faune et la flore pour éveiller les sens. (toucher, ouïe, odorat).

6- la réalisation de jeu de piste ou course d'orientation pour découvrir les canaux de façon ludique et pédagogique. L'objectif sera de chercher des balises contenant des énigmes, des épreuves ou des questions à l'aide d'une carte représentant le canal et son environnement. Les thématiques abordées seront la biodiversité, le patrimoine, la gestion de l'eau, les changements climatiques.

Calendrier :

- 2025 : préparation et organisation du programme.
- 2025 - 2025 : ingénierie pédagogique et réalisation de la malle.

Publics :

- cette malle sera destinée au public scolaire et familial

Volume :

- nous prévoyons 140jours de travail de 2021 à 2023

PROGRAMMATION – COUT PREVISIONNEL

phase 1 (2022-2024)	Date du dépôt du dossier	Réalisation
Programmation	2026	2026-2027
Coût prévisionnel	55 000 € TTC	

FINANCEMENT DU PROJET

Taux de subvention publique attendue	80%-			
Partenaires financiers possibles	AERMC	CR PACA	-	Autof.
	38 500 €	5 500 €	-	11 000 €

DESCRIPTION DES ACTIONS

Lors du premier contrat de canal, le CPIE des Pays de Vaucluse a organisé de nombreuses balades commentées à destination du grand public. L'objectif était de faire découvrir le rôle des canaux dans le paysage vauclusien, les interactions avec la biodiversité animale et végétale, les ouvrages hydrauliques, le petit patrimoine...

A l'occasion du second contrat de canal, l'équipe pédagogique propose de créer plusieurs parcours numériques pour faire découvrir et sensibiliser les habitants, les visiteurs et les usagers des canaux vauclusiens via l'outil de géocaching. Ce support communautaire permettra d'apporter la connaissance sur le patrimoine, l'environnement et la citoyenneté associée aux canaux.

Ce jeu participatif permettra également de sensibiliser les usagers, les habitants, les visiteurs *lors de plusieurs parcours* multi ou mono thématique (à définir avec les ASA et les géocacheurs).

Le CPIE créera des indices et des caches virtuelles géolocalisées qui seront à découvrir pour chaque parcours identifié. Chaque cache présentera une énigme, racontera une histoire, donnera une information sur une thématique choisie. A chaque fois que le participant trouvera une cache virtuelle ou réelle (cela pourrait se produire), il l'indiquera sur la plateforme dématérialisée de géocaching « universelle » (cette plateforme coopérative existe depuis quelques années). Les caches peuvent prendre des formes diverses : un élément de la nature, une boîte accrochée par une poulie à un arbre, une boîte derrière une pierre.... Ce jeu s'auto-entretient car les géocacheurs (joueurs) indiquent en direct sur la plateforme que la cache est détériorée, trop difficile à trouver ou très astucieuse... c'est un réseau social de joueurs respectueux des règles collectives et de leur environnement.

Cette forme de sensibilisation dématérialisée permettra de toucher toutes les tranches d'âges des plus jeunes aux plus anciens munis d'un smartphone ou d'un GPS.

Le CPIE propose également d'organiser 2 sorties par parcours créés pour faire connaître au géocacheurs débutants ces nouveaux parcours.

Calendrier :

- *A partir de 2026*, l'équipe créera des parcours et organisera des sorties associées aux parcours.

Publics :

- jeunes et moins jeunes habitants, visiteurs, usagers du canal munis d'un smartphone ou d'un GPS ayant installé l'application.

Volume :

- 2 parcours par an
- 4 sorties par an soit 2 par parcours

Communication du programme :

- diffusion dans la presse locale et spécialisée

PROGRAMMATION – COUT PREVISIONNEL

phase 1 et 2 (2022-2027)	Date du dépôt du dossier	Réalisation
Programmation	-	2023-2026
Coût prévisionnel	40 000 € TTC	

FINANCEMENT DU PROJET

Taux de subvention publique attendue	80%-			
Partenaires financiers possibles	AERMC	CR PACA	-	Autof.
	28 000 €	4 000 €	-	8 000 €

CONTEXTE PROBLEMATIQUE

Le bilan du Contrat de canal réalisé en 2018 a permis de mettre en évidence la nécessité de maintenir le lien entre le canal et les propriétaires membres qui le constituent. Démarrée en 2010 l'action de communication du précédent Contrat de Canal avait permis de créer un site internet, créer du contenu au travers de 3 courts films, de produire une plaquette d'information à propos du canal et de mettre en place l'édition annuelle d'un bulletin d'information.

Ces éléments ont constitué le moyen privilégié de communication du canal, y compris pour les informations relevant du Contrat de Canal. A l'heure de la dématérialisation accélérée des échanges, il apparaît important pour le canal de l'Isle de redynamiser les outils de communication existants et développer de nouveaux outils d'information à destination des propriétaires membres du canal, des nouveaux arrivants sur le périmètre, mais également de la population locale.

DESCRIPTION DES ACTIONS

Cette action se décline en trois opérations spécifiques :

- Mise à jour et actualisation du site internet du canal de l'Isle :

Le site internet de l'ASCO du canal de l'Isle a été créé en 2010 avec l'objectif de constituer une vitrine pour le canal. Il est encore alimenté et actualisé à ce jour. Cependant, l'architecture, le langage informatique, et la présentation de ce site sont aujourd'hui obsolètes. Cette action consiste à reprendre et réactualiser le site internet existant, avec des informations à jour, un outil évolutif en phase avec les standards de l'internet moderne et la mise en place d'une communication via les réseaux sociaux (facebook).

- Edition annuelle du bulletin d'informations du canal

Démarré en 2010, le bulletin annuel d'information rédigé par le personnel de l'ASCO constitue un canal d'information privilégié envers l'ensemble des propriétaires du périmètre. Il présente un bilan annuel des actions réalisées par le canal de l'Isle et donne des informations pratiques à destination des adhérents. La présentation de la communication et son contenu seront modernisés pour se caler sur les standards actuels de ce type de support de communication.

- Réalisation d'un film de présentation de l'ASCO du canal de l'Isle

L'ASCO du canal de l'Isle dispose depuis 2010 de 3 courts films pour présenter le canal. Il est important au vu de l'évolution de l'ASCO et des infrastructures du canal ces 10 dernières années de proposer un court film présentant de manière

synthétique et moderne l'ASCO du canal de l'Isle, réalisé à destination des adhérents, des partenaires historiques du canal (communes, collectivités...) et des populations riveraines du canal.

PROGRAMMATION – COUT PREVISIONNEL

	Date du dépôt du dossier	Réalisation
Actualisation du site internet	2025	2026
Bulletin de communication		
Réalisation d'un film		
Coût prévisionnel	<ul style="list-style-type: none"> - Actualisation du site internet : 15 000 € HT - Réalisation d'un film : 15 000 € HT - Bulletins de communication actualisés : 6 000 € HT 	

FINANCEMENT DU PROJET

Taux de subvention publique attendue	80%-			
Partenaires financiers possibles	AERMC	CR PACA	CD84-	Autof.
	18 000 €	5 400 €	5 400 €	7 200 €

CONTEXTE PROBLEMATIQUE

De nombreuses actions de communication ont été réalisées au travers des Contrats améliorant la visibilité des canaux, des infrastructures et de leurs structures gestionnaires. Elles ont amené une prise de conscience par les communes, les scolaires, les populations des communes riveraines de l'existence des canaux et des externalités positives (assainissement pluvial, disponibilité d'eau brute en contexte Provençal sec, trame verte/bleue, itinéraire de promenade, ...). Mais les gestionnaires se heurtent encore à des difficultés pour concrétiser les engagements des communes et des populations urbaines riveraines. L'amélioration de la collaboration avec les collectivités (communales et intercommunales) est un besoin partagé.

Une mise en valeur du rôle d'une agriculture durable sur le périmètre de l'ASCO et sur un territoire plus large permettrait de trouver un autre angle pour solliciter les élus dans le double objectif de faire participer les collectivités et d'améliorer la prise en compte des ouvrages ASA dans les procédures d'urbanisme et dans la planification SCOT/PLU.

La Région souhaite s'appuyer sur ses partenaires historiques pour aider au respect de la règle 49 du SRADDET 'objectif zéro perte de surfaces agricoles équipées à l'irrigation à l'horizon 2030.

DESCRIPTION DES ACTIONS

Cette opération consiste à développer un argumentaire tourné sur l'économie agricole du territoire et une stratégie de concertation/

1/ Caractériser le poids socio-économique du réseau de distribution de l'ASCO sur l'économie du territoire

- Faire le lien entre réseau de distribution, l'irrigation agricole et l'économie agricole ;
- Evaluer le chiffre d'affaire de l'agriculture irriguée, mettre en avant la plus-value de l'irrigation sur les territoires de communautés de communes;
- Evaluer la création d'emplois directs et indirects par l'irrigation. Les autres secteurs d'activités comme le tourisme et le BTP peuvent être explorés.
- Référencer les démarches exemplaires agricoles (filiales locales, AB/agri raisonné, cantine, etc.) liées à l'accès à l'eau ou au service de l'ASCO.

2/ Evolution de l'agriculture sur territoire et protection du foncier agricole irrigué

- Montrer/illustrer la fragilisation de l'ASCO par les mutations successives des territoires agricoles ;
- Valoriser les territoires ayant fait l'objet de travaux de modernisation du réseau et les projets d'opérations ;
- Montrer la cohérence entre les projets de travaux du CC2 sur les territoires agricoles et les documents de planification ;
- Afficher un positionnement de l'ASCO sur la protection du foncier agricole irrigué auprès des communes ;
- Proposer un processus de porter à connaissance de l'ASCO auprès des personnes publiques associées (notamment la chambre d'agriculture, les PNR, le Département, la Région, le Département) dans la rédaction de documents de planification SCOT et PLU.

3/ Développer une stratégie de concertation/communication en vue d'établir un partenariat avec les collectivités compétentes en matière de développement économique et d'aménagement

En vue de la mise en œuvre du Contrat de Canal N°2, définir une stratégie pour communiquer sur le poids socio-économique du réseau de distribution de l'ASCO et impliquer plus concrètement les collectivités par un engagement formel.

Plus spécifiquement, l'ASCO du canal de l'Isle fait le choix sur cette étude de travailler à l'échelle de son seul périmètre, afin de disposer d'une grille de lecture plus fine, plus particulièrement en ce qui concerne l'impact économique de l'ASCO à l'échelle de son territoire desservi.

PROGRAMMATION – COUT PREVISIONNEL

	<i>Date du dépôt du dossier</i>	<i>Réalisation</i>
<i>Etude</i>	<i>Prévu phase 1 : 2023 Révisé phase 2 : 2027</i>	<i>Prévu phase 1 : 2024-2025 Révisé phase 2 : 2028</i>
<i>Coût prévisionnel</i>	<i>40 000 € HT</i>	

FINANCEMENT DU PROJET

<i>Taux de subvention publique attendue</i>	<i>80%</i>			
<i>Partenaires financiers possibles</i>	<i>CR PACA</i>	<i>CD 84</i>	<i>Communes (?)</i>	<i>Autof.</i>
	<i>12 000 €</i>	<i>16 000 €</i>	<i>-</i>	<i>12 000 €</i>

CONTEXTE PROBLEMATIQUE

Le premier Contrat de Canal a permis de nouer des liens avec plusieurs collectivités sur lesquelles se trouve le périmètre du canal. Ces liens ont permis de mettre en place des échanges portant sur les documents d'urbanisme en cours, ainsi que sur les permis de construire de propriété desservies par le réseau du canal. Cependant, la structuration du territoire et le transfert de compétences d'urbanisme aux communautés de communes et d'agglomération a conduit à distendre ce lien.

Malgré les efforts engagés par certaines communes, la poursuite de l'urbanisation continue à fragmenter le périmètre desservi par le canal conduisant à :

- Des conflits d'usage en cas de non respect du règlement du canal en cas de division de parcelles
- Des pertes d'accès à l'eau
- Des constructions sur les ouvrages gravitaires ou pression du canal, avec des risques induits en cas de casse réseau

Cette prise en compte de réseaux dans les documents d'urbanisme reste donc indispensable pour s'assurer de la pérennité des ouvrages du canal, du service apporté par le canal et des zones agricoles irriguées.

DESCRIPTION DES ACTIONS

La résolution de ce problème repose sur une communication accrue avec les communes, les services instructeurs des communautés de commune / agglomération, ainsi que sur la systématisation des réponses apportées aux interrogations sur les demandes d'urbanisme.

Il sera nécessaire de solliciter de façon officielle les 6 communes du périmètre et les deux communautés de communes à propos de la prise en compte des réseaux du canal. Une transmission des réseaux en format informatique aux différentes collectivités permettra également de s'assurer de leur prise en compte dans le cadre des porter à connaissance.

La réalisation de l'étude portant sur le foncier agricole irrigué pourra constituer une porte d'entrée pour solliciter les communes et objectiver les points de convergence entre gestion des canaux et urbanisme.

PROGRAMMATION – COUT PREVISIONNEL

phase 1 et 2 (2022-2027)	Date du dépôt du dossier	Réalisation
Temps de travail	-	Phase 1 : 2022-2024 Phase 2 : 2025-2027
Coût prévisionnel	<i>Coût prévisionnel annuel estimé à 4000 €, soit 12 000 € en autofinancement sur 2025-2027</i>	

FINANCEMENT DU PROJET

Taux de subvention publique attendue	-			
Partenaires financiers possibles	-	-	-	-
	-	-	-	-

CONTEXTE PROBLEMATIQUE

Le Canal de l'Isle porte la démarche contrat de canal. Il assume l'animation et la coordination du Contrat et est maître d'ouvrage de la quasi-totalité des actions inscrites au Contrat. Il a besoin de se doter de moyens humains et matériels permettant de mettre en œuvre et suivre le Contrat de Canal.

DESCRIPTION DES ACTIONS

L' ASCO du Canal de l'Isle doit assurer les missions d'animation et de coordination en vue de la mise en œuvre du Contrat de Canal ; Il s'agit de :

- Superviser la réalisation du Contrat
- Coordonner la mise en œuvre de l'ensemble des opérations
- Assister les maîtres d'ouvrages lors de la réalisation des opérations
- Assurer la communication interne et externe du Contrat
- Participer et contribuer par un partage de connaissances aux différentes instances portant sur l'eau et l'hydraulique agricole, animées par les partenaires de la démarche
- Réaliser le suivi de l'avancement du Contrat
- Assurer le secrétariat technique du Comité de Canal, des commissions de travail thématiques et du Comité technique.

12 opérations inscrites au contrat de Canal sont sous maîtrise d'ouvrage de l'ASCO du Canal de l'Isle. Elles seront réalisées complètement ou partiellement en interne sans faire d'appel à un prestataire extérieur et exigent donc une charge de travail très importante. Enfin, certaines opérations sous maîtrise d'ouvrage différentes de l'ASCO demandent une implication forte du canal de l'Isle.

Par ailleurs, afin de mettre en œuvre la démarche, les canaux de l'Isle et l'Union ont souhaité se regrouper afin de disposer en commun d'un chargé de mission à 1/2 temps, chargé de la mise en œuvre de ces 2 contrats de canaux

La mise en œuvre du contrat de canal de l'Isle et de l'Union nécessite environ 0,5 ETP afin d'assurer les missions de coordination et d'animation et de mettre en œuvre les opérations du Contrat. Le partage de temps entre les structures tel qu'il est prévu est le suivant

Le chargé de mission consacrera :

- 60% de son temps à la mise en œuvre du contrat de canal de l'Isle et des actions sous maîtrise d'ouvrage de l'ASCO
- 40% de son temps à la mise en œuvre des opérations et réflexions multicanaux au titre Canal de l'Union

Les charges inhérentes sont les suivantes :

- les coûts salariaux du poste
- les charges annexes (déplacements, fourniture, ...)

PROGRAMMATION – COUT PREVISIONNEL

phase 2 (2025-2027)	Date du dépôt du dossier	Réalisation
Temps de travail	2025-2027	2025-2027
Coût prévisionnel	Phase 2 : 57000 €	

FINANCEMENT DU PROJET

Taux de subvention publique attendue	62%			
Partenaires financiers possibles	AERMC	-	-	Autof.
	35 500 €	-	-	35 500 €

CONTEXTE PROBLEMATIQUE

La mise en œuvre des Contrats de Canaux de 2021 à 2026 implique la réalisation de 12 actions réparties selon les différents axes stratégiques du Contrat pour un montant prévisionnel de 3 338 500 € impliquant différents partenaires financiers publics.

Sur cette période, chaque partenaire garde l'entière maîtrise technique et financière des actions dont il assure la maîtrise d'ouvrage. La mise en œuvre des contrats de canaux devra faire l'objet d'un suivi et d'une évaluation des opérations.

Ce suivi et cette évaluation permettront de proposer des adaptations appropriées et nécessaires en cours de chaque contrat ainsi que de préparer l'après contrats de canaux

DESCRIPTION DES ACTIONS

Il s'agira de réaliser:

Un bilan annuel

Au terme de chaque année, un bilan technique et financier sera présenté au comité de suivi de chaque Contrat de Canal. Ce bilan portera sur :

- les actions terminées au cours de l'année écoulée
- l'état d'avancement des actions engagées dans l'année
- les actions à mettre en œuvre l'année suivante
- la proposition de recadrage ou compléments éventuels
- Ces bilans annuels seront réalisés en interne par le personnel de chaque Canal.

Suite à l'établissement de la stratégie d'irrigation en Vaucluse à l'horizon 2028, un travail annuel d'échange de données entre le CD84 et l'ASCO est prévu.

Un bilan intermédiaire

Un bilan intermédiaire devra être réalisé en cours de contrat afin d'évaluer la nécessité de réviser et de compléter le programme d'actions et le protocole de gestion.

Après les 3 premières années de mise en œuvre du Contrat, ce bilan permettra d'évaluer l'efficacité des actions engagées, l'état d'avancement du programme d'actions et la nécessité de réviser le contrat de canal. Ce bilan sera réalisé en interne.

Un bilan final

Un bilan final complet spécifique à chaque contrat de canal sera réalisé sur tous les plans : administratif, partenarial technique, financier. Il s'agira également d'effectuer une évaluation de l'efficacité des actions engagées et de l'opportunité d'engager un second contrat de canal.

Ce bilan sera effectué par un prestataire extérieur à la démarche de Contrat de Canal.

La réalisation du bilan final permettra d'envisager l'opportunité d'entamer un 3^{ème} Contrat de Canal.

PROGRAMMATION – COUT PREVISIONNEL

	Date du dépôt du dossier	Réalisation
Bilan annuel	-	2022-2027
Bilan final	2027	2027-2028
Coût prévisionnel	<i>Bilan annuel : pm</i> <i>Bilan final : 40 000 €</i>	

FINANCEMENT DU PROJET

Taux de subvention publique attendue	80%			
Partenaires financiers possibles	AERMC	CR PACA	CD 84	Autof.
	20 000 €	6 000 €	6 000 €	8 000 €